

ATTENTION

**NOUVEAU NUMÉRO DE COMPTE
ET NOUVELLE COMMUNICATION
STRUCTURÉE**



Ca-W1-L9

M. Sébastien BAILEN-COBO
Bd des Fortifications, 10
5600 PHILIPPEVILLE

Service : Cellule AC

Tél. : 078/051.319

Mail : info.namur@solidaris.be

Vos références :

NISS : 83051131566

Saint-Servais, date de la poste

Cher Monsieur BAILEN-COBO,

Voici la facture annuelle relative à vos cotisations d'assurance complémentaire.
Au 01/01/2023, le montant mensuel de votre cotisation est de 15,50 €.

Afin de vous faciliter la vie, avez-vous songé à opter pour la domiciliation bancaire ?

Vous trouverez en annexe toutes les informations ainsi que le document à nous renvoyer.

COTISATIONS DUES

1 ^{er} trimestre à payer pour le 28/02/2023 :	46,50 €
2 ^{ème} trimestre à payer pour le 30/04/2023 :	46,50 €
3 ^{ème} trimestre à payer pour le 31/07/2023 :	46,50 €
4 ^{ème} trimestre à payer pour le 31/10/2023 :	46,50 €

ATTENTION : À verser sur le nouveau compte BE74 1325 5339 1307
avec la nouvelle communication structurée +++ 4 6 3 / 6 8 1 2 / 0 4 4 0 2 +++

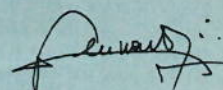
Si vous avez effectué un paiement après le 11/01/2023, veuillez ne pas tenir compte de la présente facture ou en déduire le montant déjà payé.

Si vous avez été affilié.e depuis le 1^{er} janvier 2019 à une autre mutualité et que des cotisations leur sont encore dues, vous devez également prendre contact au plus vite avec leurs services afin de régulariser votre situation et ensuite nous transmettre la preuve de paiement de ces cotisations.

Inscrit.e à e-Mut ? Une copie de ce courrier se trouve dans la section « Mes documents ».
Pas encore inscrit.e ? Rendez-vous sur www.emut.be



Responsable de service
Sylvie RASPATELLI



Secrétaire Général
Frédéric HENNAUT